

FICHE DE CANDIDATURE

à la Maîtrise de la Loire (entrée en 6^e et 2nde exclusivement)

Conditions d'accès et auditions

Les élèves inscrits à la Maîtrise suivent obligatoirement leur scolarité au collège Mario-Meunier. Aucune connaissance préalable en musique n'est nécessaire pour candidater à la Maîtrise. Le cursus est accessible à tous, y compris pour des débutants.

Renseignements concernant le candidat ou la candidate :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Fille Garçon

École primaire actuellement fréquentée :

Pratique la musique : oui non

Si oui, précisez : École d'enseignement artistique En famille Autre (à préciser) :

Instrument(s) pratiqué(s) : Niveau :

L'un des deux parents est-il musicien(ne) ? oui non

Je soussigné(e) :, représentant(e) légal(e) de l'enfant désigné(e) ci-dessus

Adresse personnelle :

.....

Tél. : Mail :

souhaite que mon enfant soit inscrit(e) à la rentrée prochaine à la Maîtrise de la Loire (6^e), s'il a satisfait aux tests musicaux et après étude de son dossier scolaire.

À, le

Signature :

Cette fiche doit être renvoyée avant le vendredi 7 mars 2025, par courrier ou par mail (voir adresse au dos de cette plaquette), avec une photo d'identité récente de l'enfant. Les convocations seront adressées à partir du 17 mars pour les auditions organisées les vendredi 4 et samedi 5 avril 2025.